

Questions et Demandes CFDT PSTE

INC AT/MP du 5 mai 2022

1. Concernant le point 1 - Actualités de la branche AT-MP – Préparation de la COG

- La CFDT souhaite connaître le calendrier de la mise en œuvre de cette future COG.
- Quels en seront les principaux axes et les principales actions ?
- La CFDT demande si les opérationnels de la prévention participeront à la préparation de cette COG ?
- Des rapprochements entre les Carsat et les CPAM dans le cadre de la prévention de la désinsertion professionnelle - PDP seraient envisagés. Est-ce une évolution durable vers une transformation des organisations de la branche ?

2. Politique salariale

Le 14 mars 2022, la ministre de la Fonction Publique a annoncé le dégel du point d'indice des agents de la Fonction Publique. La CFDT PSTE revendique une mesure collective et pérenne à la Sécurité Sociale qui doit se traduire par l'augmentation substantielle de la valeur du point.

- La CFDT demande quelle est la position de la Directrice de la branche accidents du travail et maladies professionnelles de la Cnam à ce sujet ?
- La CFDT demande à quel moment la branche communiquera sa note de cadrage salariale ?

3. Schéma immobilier

- La CRAMIF a réalisé un audit immobilier. La branche envisage-t'elle également d'en réaliser dans les CARSAT ?
- La CFDT demande un point de situation sur la politique d'aménagement immobilier et en particulier du flex-office qui s'étend dans les organismes de la branche.

4. Politique budgétaire

Le budget de fonctionnement diminue fortement tous les ans avec une réduction d'environ 5 % par an, inscrite dans la COG, incitant ainsi les organismes à réduire le budget affecté aux services prévention, principalement aux déplacements en entreprise des préventeurs. Cette réduction va-t'elle être

reconduite lors de la prochaine COG ? La CFDT constate que les effectifs sont globalement maintenus à un bon niveau, mais sans le maintien à l'identique des budgets de fonctionnement, les agents ne pourront plus sortir pour réaliser leurs actions dans les entreprises ! Il faut sortir de cette logique comptable dans la prochaine COG.

5. Politique RH

- La CFDT constate de plus en plus de glissement des tâches entre Ingénieurs Conseils, Contrôleurs de Sécurité vers les assistances. Ainsi, les assistantes deviennent des techniciennes en aide financière.
Que compte faire la CNAM pour permettre aux assistant(e)s de conserver leurs missions premières consistant à l'aide à apporter aux préventeurs ?
La CNAM compte-t-elle garder ces métiers d'assistant(e)s avec leurs missions initiales pour lesquelles elles/ils sont formé(e)s ?

- De nombreuses questions posées via l'outil Net-entreprise ne suivent pas le circuit prévu par les organisations et les métiers de la prévention.
La CFDT vous interroge :
 - Quelle utilisation est faite de l'outil Net-entreprise ?
 - La RGPD est-elle respectée par la CNAM et tous les utilisateurs ?

Le 3 mai 2022